



**ASSOCIATION ANDELLE RANDONNEES**  
Mairie de Charleval - 27380 CHARLEVAL



Association de randonnées pédestres régie par la loi de 1901 n° W271000774  
Affiliée à la Fédération Française de Randonnées sous le n° 02301

Président : Philippe PETIT  
Tel : 06 42 91 03 24  
E-mail : philippe.martial.petit@gmail.com  
www.andellerandonnees.sportsregions.fr

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération de la Randonnée Pédestre 64 rue du Dessous des Berges 75013 PARIS n° d'immatriculation : IM075100382



## **SEJOUR 2019**

### **PRESQU'ILE DE CROZON**

**DU 4 AU 11 MAI 2019**

**HEBERGEMENT AU VILLAGE VACANCES**

**APAS BTP 29570 CAMARET SUR MER**

<http://www.apas.asso.fr/vacances/camaret-sur-mer>

**ANDELLE RANDONNEES** vous propose une semaine de randonnées sur la Presqu'île de Crozon avec guide accompagnateur.

Samedi : Arrivée prévue à 17h00 au village vacances de l'APA BTP situé à la Pointe de Pen-Hir Hébergement en chambre de 2 personnes, draps et linge de toilette fournis. Tous les repas sont servis sous forme de buffet (petit-déjeuner, déjeuner, pique-nique, dîner) boissons comprises. Mise à disposition de l'ensemble des structures du centre (piscine chauffée, salle de gym, hammam, sauna, etc...) et animations en soirée.

Du Dimanche au Vendredi : Randonnées journées avec un guide accompagnateur.

Le programme des sorties sera étudié et affiné ultérieurement avec notamment Morgat (de la baie à l'océan), le grand tour de Camaret, la presqu'île de Roscanvel, Landévennec, Crozon, etc...

Il est prévu une sortie journée à l'île d'Ouessant avec visite du musée des phares et balises, le coût de la traversée et du musée est inclus dans le prix total.

Possibilité de faire une initiation au long-cote avec le guide sur le site de l'APAS.

Samedi : Heure de départ maxi 14h00

Le coût pour cette semaine est de **500 € par personne**, hébergement, repas, visites.

**Un acompte de 170 € est demandé à l'inscription au plus tard le 23 SEPTEMBRE 2018 ; celle-ci sera effective uniquement après son règlement.**



### **SEJOUR POINTE DU PEN HIR PRESQU'ILE DE CROZON DU 4 AU 11 MAI 2019**

Nom.....Prénom.....

1<sup>er</sup> ACOMPTE : Nombre de personnes ..... X 170 euros ..... au 23.09.2018

2<sup>e</sup> ACOMPTE : Nombre de personnes ..... X 130 euros ..... au 10.02.2019

SOLDE : Nombre de personnes ..... X 200 euros ..... au 24.03.2019

Chèque à l'ordre d'ANDELLE RANDONNEES à envoyer à :

Michèle CHAUBARD - 5 Avenue St-Joseph 92600 ASNIERES